

**AVIS DE CREATION
DE TITRE DE PROPRIETE**

**Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés,
Notaires ", titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3
avenue Eugène Macchini, Immeuble « Le Régent »,**

COMMUNE de RENNO (Corse du Sud)

Date de l'acte : 02 août 2022

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Nadine GIRONI-GAMBINI**, Notaire au sein de l'Etude à AJACCIO (Corse du Sud).

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Madame Agathe, Marie **LECA**, sans profession, veuve, non remariée, de Monsieur Dominique **MATTEI**, demeurant à RENNO (Corse-du-Sud). Née à RENNO (Corse-du-Sud) le 11 avril 1927.

Dans un ensemble immobilier lieudit Poggio: section B n° 213 pour 24ca
Lot de copropriété numéro deux (2)

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : prescriptives.spadonietassocies.20004@notaires.fr.

**Pour Avis
Maître Nadine GIRONI-GAMBINI
Notaire**